

# L'émigration extérieure

## *Mobilité, réajustement socio-spatial et reproduction de l'ordre spatial*

**Amor BELHEDI**

Faculté des Sciences Humaines & Sociales  
Université de Tunis I

Communication au Med-Campus 83 : Université de la Sapienza de Rome - Université Tunis I – Ceres : « Agents de développement dans les processus migratoires ». Juillet 1993, Hôtel Abou Nawas, Med V, Mahdia.

Texte publié dans « Migration. Impact socio-économique », Cahiers du CERES, 15, pp : 47-58.

L'émigration extérieure a été déclenchée au lendemain de l'indépendance en direction de la France en particulier pour se développer et toucher par la suite d'autres pays européens vers la fin des années 1960 ou la Libye (vers le début 1970) et les pays du Golfe (les années 1980). Elle a donné lieu à des effets socio-spatiaux très importants qui ont fortement marqué l'espace et la société à la fois et qui se trouvent analysés dans de nombreux travaux.

Ces effets sont très divers et fort complexes mais on peut retenir le réajustement des équilibres spatiaux relatifs, l'extraversion différentielle des espaces, la modification des comportements de mobilité ou la reproduction de l'inégal développement spatial tout en contribuant à une mobilité sociale certaine.

On se limitera dans ce papier seulement à **deux idées-forces** : celle du réajustement spatial et de la mobilité. Dans quelle mesure cette migration extérieure contribue-t-elle à des réajustements spatiaux, à une mobilité spatiale mais aussi sociale qui pourrait privilégier certains espaces aux dépens d'autres.

La colonie tunisienne à l'étranger a été estimée à près de 569.000 personnes en 1990 mais on ne dispose de la répartition spatiale que pour 465.000 migrants en 1989 (Cee-Ceres, 1992), soit **81.6 %** ce qui n'est pas négligeable. On prendra par ailleurs cette clef comme base de répartition spatiale de l'ensemble de la colonie en pensant qu'elle n'a pas été fortement bouleversée depuis 1989.

### **I - L'émigration extérieure : un processus d'ajustement spatial**

L'émigration extérieure est un processus relativement ancien qui remonte à plusieurs décennies et a touché différemment les régions selon le rapport populations-ressources correspondant et en fonction des traditions migratoires des différentes régions.

C'est le Sud-Est, la Capitale et le Sahel qui ont été les premiers touchés par l'émigration extérieure du moins sur le plan de son intensité, ces foyers ont été suivis par la suite par de nouveaux foyers migratoires comme le Nord-Ouest, le Sud-Ouest ou le Centre-Ouest.

Ces foyers se sont trouvés affectés différemment par les péripéties de l'émigration extérieure et l'évolution des flux migratoires en direction de l'Europe et de la Libye en particulier qui constituent les principaux pays d'accueil de la colonie tunisienne.

La fermeture des frontières européennes vers le début des années 1970 s'est trouvée relayée par l'ouverture alternée et hésitante du marché libyen et arabe d'un côté et par le développement croissant de l'émigration clandestine de l'autre. En effet, l'émigration vers la Libye a connu des péripéties controversées qui ont succédé à des ouvertures massives des fermetures aussi brutales au rythme des relations politiques des deux pays et ce entre 1972 et 1988. On comptait pas moins de 4 réouvertures des frontières.

#### Les principaux pays d'accueil de la colonie en 1989

Pays d'Accueil	Effectif 1989	%
<b>Europe</b>	<b>451.255</b>	<b>79.3</b>
(France)	(338.091)	(59.4)
(Italie)	(62.417)	(11)
(Allemagne)	(25.091)	(4.4)
<b>Monde Arabe</b>	<b>111.639</b>	<b>19.6</b>
(Libye)	(40.916)	7.2
(Algérie)	(36.675)	6.4
<b>Total</b>	<b>569.269</b>	<b>100%</b>

Le marché arabe n'a pas été aussi important et la guerre du golfe l'a totalement réduit tandis que vers l'Europe et en particulier vers l'Italie se développe l'émigration clandestine qui se trouve à peine en cours de régularisation

Cette évolution des flux migratoires a son répondant sur le plan interne et les foyers migratoires ont connu un développement nuancé qui fait qu'à la modulation extérieure (Europe-Libye) correspond une assise spatiale différente. La fermeture des frontières européennes vers le début des années 1970 s'est trouvée relayée par l'ouverture du marché libyen et arabe vers le début des années 1970.

Au **recul des anciens foyers traditionnels** de l'émigration extérieure comme la Capitale, le Sahel, le Sud-Est, le Nord-Est correspond **la gestation des foyers récents** comme le Nord-Ouest et le Centre-Ouest.

La fermeture des anciens foyers d'accueil, représentés par l'Europe, s'est exprimée au niveau interne par le recul des foyers migratoires traditionnels tandis que l'ouverture de la Libye a surtout touché de nouveaux foyers en particulier les milieux ruraux de l'Ouest : le Centre-Ouest, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest . Le Sud s'est trouvé affecté en réalité par les deux systèmes à la fois.

#### Origine géographique de la colonie tunisienne à l'étranger

Régions	Effectif	%	Gouvernorats d'émission et %
Capitale	74.540	16%	Tunis: 10.4%, Ben Arous: 2.9 %, Ariana : 2.9%
Nord Est	47.180	10.2	Cap Bon : 4.8, Bizerte : 4.3% , Zaghouan : 1%
Nord Ouest	58.100	12.5	Jendouba: 5.24%, Kef : 3.3%, Bèjà: 2.3, Siliana: 1.6%
Sahel	81.660	17.6	Mahdia: 7.25%, Sousse : 5.3 , Monastir: 5%
Sfax	35.450	7.6	Sfax: 7.6%
Centre Ouest	36.840	7.9	Kairouan: 3.3%, Kasserine: 2.4%, S.bou Zid: 2.1%
Sud Est	79.120	17	Medenine: 6.9%, Gabès: 5.1, Tataouine: 5.1%
Sud Ouest	51.910	11.2	Kebili: 8.3%, Gafsa: 2 %, Jerid : 0.8%
<b>Total</b>	<b>464.800</b>	<b>100</b>	

On a ainsi, deux systèmes migratoires différents dans le temps et dans l'espace dont la rencontre se trouve très manifeste dans le Sud, en particulier le Sud-Est :

- Une migration ancienne, plus urbaine en direction de l'Europe sur le littoral et à l'Est.
- Une migration plus récente, plus rurale en direction de la Libye à l'intérieur.
- Le Sud conjugue les deux systèmes malgré les différences à l'Est et à l'Ouest.

Cette correspondance pays d'accueil-foyers migratoires explique en réalité, l'évolution dans le temps des diverses régions migratoires.

Il faut relier probablement cette dynamique migratoire aux mécanismes de migration interne qui a l'air de se stabiliser dans les foyers traditionnels qui ont enregistré durant les dernières décennies une forte mobilité tandis qu'elle a tendance à s'accélérer dans des zones jusqu'ici étaient caractérisées par une faible mobilité interne et se généraliser dans des foyers jusque là étaient épargnés comme le Centre-Ouest par exemple par l'émigration interne et l'exode.

C'est dans les anciens foyers de migration que l'émigration réelle a été très forte, le rapport entre l'effectif de la colonie et celui de l'émigration contrôlée dépasse souvent 2.25. Au Centre-Ouest et dans le Nord-Ouest, il semble que l'émigration contrôlée y est plus forte et le rapport y est réduit.

#### Emigration réelle et contrôlée

Régions	% Colonie	% Emigration Contrôlée	Ecart
Capitale	16%	16.5	-0.5
Nord Est	10.2	12.1	-1.9
Nord Ouest	12.5	18.9	-6.4
Sahel	17.6	13	+4.6
Sfax	7.6	8.7	-1.1
CentreOuest	7.9	10.7	-2.8
Sud Est	17	16.8	+0.2
Sud Ouest	11.2	3.1	+8.1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>0.0</b>

Source : OTTE 1991, CERES 1992

L'analyse de la population régionale (INS 1989), et de la colonie par zone (OTTE 1991, CERES 1992) montre que la colonie représente 5.88 % de la population totale du pays, soit un tunisien sur 17 vit à l'étranger. Cette part varie cependant selon

les régions de 3.5 % au Centre-Ouest qui représente la zone la moins affectée par l'émigration à 11.4 % au Sud-Ouest et en particulier le Nefzaoua.

#### Importance de l'émigration extérieure par région 1989

Régions	Effectif 1989	%	Population 1989 en milliers	% Population 1989	% Colonie / population
Capitale	74.540	16.3%	1630.7	20.61	4.57
Nord Est	47.180	10.2	1088.3	13.76	4.33
Nord Ouest	58.100	12.5	1198.3	15.15	4.85
Sahel	81.660	17.6	1005.4	12.71	8.12
Sfax	35.450	7.6	651.1	8.23	5.44
CentreOuest	36.840	7.9	1053.8	13.32	3.5
Sud Est	79.120	17	725.6	9.17	10.9
Sud Ouest	51.910	11.2	456.4	5.77	11.37
<b>Total</b>	<b>464.800</b>	<b>100</b>	<b>7909.5</b>	<b>100%</b>	<b>5.88</b>

Source : OTTE, Ceres 1992

C'est dans le Sud en général qu'on enregistre le taux migratoire le plus élevé avec plus de 11 % de la population régionale vivant hors frontières. Le Nord ne dépasse pas 5 % tandis que le Centre-Est constitue une situation intermédiaire notamment le Sahel où le taux atteint 8.12 %. Le Centre-Ouest représente la zone la moins touchée aussi bien par l'émigration extérieure qu'intérieure qui est en train somme toute de s'y généraliser.

En 1991, on constate que la carte globale se maintient avec une légère tendance vers la hausse mais cela provient probablement de la colonie non régionalisée entre 1989 et 1991 et qui touche plus de 100.000 personnes.

On peut, sur la base de la répartition spatiale de 1989, estimer les effectifs régionaux de la colonie tunisienne en 1989 et montrer son importance différentielle dans la population totale

#### Importance de l'émigration extérieure par région 1991

Régions	Effectif* 1991	%	Population** 1991 en milliers	% Population 1991	% Colonie/ population
Capitale	92.791	16.3%	1736.2	20.83	5.34
Nord Est	58.065	10.2	1138.7	13.66	5.1
Nord Ouest	71.159	12.5	1236.6	14.84	5.75
Sahel	100.191	17.6	1061.8	12.74	9.43
Sfax	43.264	7.6	681.4	8.18	6.34
CentreOuest	44.972	7.9	1215.05	14.58	3.7
Sud Est	96.776	17	763.1	9.16	12.7
Sud Ouest	63.758	11.2	480.3	5.76	13.27
<b>Total</b>	<b>569.269</b>	<b>100</b>	<b>8331.154</b>	<b>100%</b>	<b>6.83</b>

\* Effectif calculé sur la base de la répartition spatiale de la colonie enregistrée en 1989. \*\* Effectifs calculés sur la base du taux régional enregistré entre 1984 et 1989 (INS, 1990). Source : OTTE, Ceres 1992

## II - L'émigration extérieure : un mécanisme indirect de mobilité spatiale

L'émigration extérieure contribue souvent et indirectement à une mobilité socio-spatiale très marquée par le biais du changement du lieu de résidence et l'acquisition de logements, la création de projets de petite industrie et de petits métiers dans le cadre des divers programmes d'encouragement.

### Les retours

Le phénomène retour exprime en réalité un processus de redistribution spatiale au profit des zones les mieux nanties notamment la Capitale, celle qui a été toujours un relais migratoire que ce soit vers l'intérieur ou en direction de l'extérieur. Elle est suivie dans cette tâche par le Sahel et le Nord-Est en particulier et le littoral en général qui se trouvent choisis comme points de fixation résidentielle. L'écart, entre la part dans la colonie à l'étranger et celle des retours enregistrés entre 1979-1989, est significatif de cette attraction différentielle des espaces.

A ce processus se conjugue un autre, celui de la concentration de l'offre des logements destinés aux émigrés dans la Capitale en particulier. Celle-ci ne représente que 16% de la colonie mais a enregistré 338.2% des retours. Est ce que les tunisois ont été plus sensibles au retour choisi ou forcé, nous ne le pensons pas

#### Importance sélective des retours 1979-1989

Zone	% Retours 1979-1989	% Colonie	Ecart
Tunis	38.2	16	22.2
Nord-Est	11.15	10.2	1
Nord-Ouest	5.7	12.5	-6.8
Centre-Ouest	4.75	7.9	-3.15
Sahel	20.05	17.6	2.45
Sfax	6.2	7.6	-1.4
Sud-Est	10.8	17	-6.2
Sud-Ouest	3.15	11.2	-8.05

Source : INS 1989, OTTE 1991

L'enquête effectuée par le CERES en 1992 montre que 58.4 % des enquêtés déclarent la présence de personnes installées à l'extérieur de leur localité d'origine dont 68.5 % dans d'autres gouvernorats.

#### Lieu de résidence des émigrés (en %)

Hors-zone	Autre Gouvernorat	Autres villes du même Gouvernorat	Chef-lieu du Gouvernorat
58.4	68.5	22.8	

Source : Cee-Ceres, 1992

### Les transferts

Au niveau des transferts par la Poste, on retrouve le même schéma dans la mesure où l'essentiel se trouve effectué sur le littoral et en particulier la Capitale qui a attiré 27% du montant des mandats.

Bien que les transferts réels diffèrent selon les zones, on peut estimer, selon l'enquête effectuée par le Ceres en 1992, que les transferts par la Poste représentent globalement 60% des transferts réels.

#### Rapport entre la Colonie et les transferts par la Poste en 1989-91

Régions	% Colonie	% transfert par mandat	Ecart
Capitale	16.3%	26.6	-10.3
Nord Est	10.2	14	-3.8
Nord Ouest	12.5	11.5	+1
Sahel	17.6	17	+0.6
Sfax	7.6	3.4	+4.2
CentreOuest	7.9	5.3	+2.6
Sud Est	17	16	+1
Sud Ouest	11.2	4.9	+6.3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>0.0</b>

Source : OTTE 1991. CERES : 1992

Le littoral attire 78% des transferts alors qu'il ne représente que 68.7% de la colonie tunisienne à l'étranger.

#### Colonie, émigration contrôlée et transfert par poste

Régions	% Colonie	% Emigration Contrôlée	% Transferts PTT	Montant du transfert PTT D/hab.
Capitale	16%	16.5	26.6	31.5
Nord Est	10.2	12.1	14	25
Nord Ouest	12.5	18.9	11.5	19
Sahel	17.6	13	17	33
Sfax	7.6	8.7	3.4	10.1
Centre Ouest	7.9	10.7	5.3	9
Sud Est	17	16.8	16	47
Sud Ouest	11.2	3.1	4.9	21
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>24.6</b>

Source : idem

On peut mesurer l'importance des transferts en rapportant le montant transféré à la population régionale ce qui donne 24.6 D par hab. en 1989 . Ce montant varie selon les zones de 9 D au Centre-Ouest à 47 D au Sud-Est.

#### Les investissements

Les investissements constituent un autre mode d'expression de cet inégal développement spatial et font que ce sont aussi les espaces les mieux placés qui attirent l'essentiel des investissements dans le cadre des programmes d'encouragement et de promotion de la petite industrie, de l'artisanat et des petits métiers. Dans ce cadre, un service de réinsertion économique a été créé depuis une dizaine d'année au niveau de

l'Office des Travailleurs Tunisiens à l'Etranger (OTTE), des services similaires furent créés au niveau de l'Agence de Promotion de l'Industrie (API) et d'autres organismes

#### Investissements en industrie et petits métiers depuis 1975

Régions	Investissements industriels	Investissements Petits métiers & Artisanat	% Retours 1979-89	% Colonie
Tunis-Nord-Est	36.1	29	49.38	26.2
Nord-Ouest	8.2	2	5.7	12.5
Centre-Ouest	3.6	4	4.75	7.9
Sahel-Sfax	29.2	59	26.25	25.2
Sud-Est	18.3	5	10.8	17
Sud-Ouest	4.5	1	3.15	11.2

Source : API 1992. OTTE 1991. INS 1975-1989

On constate que le littoral a attiré près 83.6 % des investissements industriels et 93 % des investissements en matière de petits métiers pour une colonie de 68.4 % et des retours de 86.4 %. Au niveau industriel c'est la colonie du Sud-Est qui se caractérise par un taux d'investissement élevé alors qu'en matière de petits métiers et d'artisanat c'est le Sahel qui a enregistré le plus grand taux d'investissement.

L'enquête menée en 1992 nous a montré que 73.5% des enquêtés déclarent la présence de la création de projets économiques hors la localité d'origine, en particulier dans les autres gouvernorats à raison de 55% ou dans le chef-lieu même du gouvernorat.

#### Lieu d'implantation des projets créés par les émigrés (en %)

Hors-zone	Autres Gouvernorats	Autres villes du même Gouvernorat	Chef-lieu du Gouvernorat
73.5	55	16.2	28.2

Source : CEE-CERES , 1992

Si on compare le lieu de fixation de la résidence et le lieu de lancement des projets, on constate que 59% des migrants ont choisi de s'installer hors de leur localité d'origine tant au niveau de la résidence que du projet économique créé (Cee-Ceres, 1992), près de 5 % ont choisi d'y résider seulement, 23% d'y créer un projet contre seulement 13 % des migrants qui sont restés sur place

#### Lieu de résidence et de création des projets des migrants

Projets	Résidences		Total
	Oui	Non	
Oui	86 58.9%	34 23.3	<b>120</b> <b>82.2%</b>
Non	7 4.8%	19 13%	<b>26</b> <b>17.5%</b>
<b>Total</b>	<b>93</b> <b>63.7%</b>	<b>53</b> <b>36.3%</b>	<b>146</b> <b>100%</b>

Source : Cee-Ceres 1992

La Capitale a attiré 41 % des projets contre 45.4 % dans la même localité et 9.1% dans les autres villes du Gouvernorat d'origine. Ce choix est souvent effectué sur la base de la dynamique économique des espaces pour 24 % des réponses et la rentabilité des projets dans ces lieux pour 16 %.

On assiste ainsi à un processus de **reproduction de l'inégal développement spatial** par le biais de la résidence et la dynamique économique par l'intermédiaire d'une boucle de rétroaction du système socio-économico-spatial qui fait qu'on assiste à un prélèvement sélectif de la population dans les régions touchées par la conjoncture conduisant à un certain ajustement spatial du rapport populations/ressources mais ce prélèvement profite souvent aux espaces centraux donnant lieu ainsi à une boucle positive cumulative moyennant un décalage spatial.

Ce processus macro-spatial se double, en fait de processus micro-spatiaux dont l'expression se manifeste par **une ségrégation spatiale intra-urbaine plus accrue** sous la forme de création de nouveaux quartiers résidentiels (60 %) où le logement est souvent construit par l'émigré (34%), rarement acheté, de type pavillonnaire (68%) parallèlement à une nette amélioration du standing résidentiel.

Dans les deux cas, au niveau régional ou intra-urbain, la mobilité sociale s'exprime par la ségrégation spatiale, le renforcement du clivage littoral-intérieur et à l'intérieur des espaces urbains et ce par le développement de la consommation, l'amélioration des conditions d'habitat, l'éclatement des anciens liens lignagers qui, jusqu'ici, réglaient l'habitat et ce au profit des mécanismes socio-économiques plus ségrégatifs tant sur le plan social que spatial.

L'émigration extérieure a été l'aboutissement de l'aggravation des déséquilibres spatiaux qui ont régi le pays et de l'échec de la mobilité intérieure à résorber ces flux, elle a contribué à son tour, avec un certain décalage dans le temps, à **renforcer ces déséquilibres mêmes qui se trouvent relayés par de nouveaux clivages intra-urbains plus subtils mais aussi plus significatifs de cet ordre spatial plus ségrégatif et plus extraverti.**

## Références bibliographiques

- API - 1992 : Les investissements des Travailleurs tunisiens à l'étranger  
 CEE-CERES - 1992 : Analyse des mouvements migratoires dans le Sud et le Sud-Est du Bassin méditerranéen en direction de la CEE. Le cas de la Tunisie. Amor Belhedi et Azzam Mahjoub. Coordination de Hechmi Labaied. Tunis, 252 p.  
 INS : Recensement général de la population 1975, 1984  
 INS : Enquête nationale Population-Emploi 1989  
 OTE : L'émigration extérieure